



Non reversement du sft après divorce

Par **anastasia12**, le **11/02/2011** à **08:06**

Bonjour, je suis divorcée depuis mai 2004, mon ex-mari percevait par son travail le SFT, qui aurait du mettre reversé le jour du divorce car j'ai la garde de mes enfants, mais celui-ci à continuer de le percevoir et ne m'en a averti quand 2006, je contacte depuis son entreprise sans succès, j'ai même l'impression qu'ils font de la rétention d'informations, je souhaite récupérer cette argent qui à cette époque (seule sans travail et 3 enfants et une seule pension pour les 3 de 200€) m'aurait beaucoup aidé, celui-ci me reprochait de verser les 200€...c'est un comble alors qu'il percevait environ 175€, je souhaite contacter le tribunal administratif, mais je ne sais comment procéder, si quelqu'un peux m'aider je l'en remercie par avance.